

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 1er mai 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 2 p. (65r, 66v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 1er mai 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49875>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er mai 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination Lyon (Rhône)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin confirme à Tisserant son télégramme du matin le priant d'attendre à Lyon une lettre de lui. Il lui demande s'il peut recueillir dans les fonderies de Lyon et des autres villes qu'il visitera des attestations sur l'usage de lanternes dans la fonte d'objets creux comme les grenades ou les obus, dans le but de montrer que le procédé est connu de tous les fondeurs et n'est pas une nouveauté comme le prétend le brevet de Boucher et Cie. Il lui envoie un croquis [non copié].

Notes

- Lieu de destination : d'après le texte de la lettre.
- Le post-scriptum, illisible sur la copie, est lisible sur la lettre originale (ARCH-FAM-0-0664).

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Dessin](#), [Fonderie](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boigues, Rambourg et Cie](#)
- [Boucher et Cie](#)

Lieux cités [Lyon \(Rhône\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 23/10/2024

Guise 1 Mai 79

Cher Monsieur Bisseraut,

- Je vous confirme mon télégramme, de ce matin, où je priais d'attendre à l'envoi une lettre de moi.
- J'ai bien reçue le votre d'hier et votre lettre du 29
- Aujourd'hui j'ai à vous demander si vous me pourriez mettre à profit votre voyage pour chercher à recueillir dans les foires importantes soit à Lyon, soit ailleurs dans les villes où vous passerez, des attestations établissant que ces objets d'uso n'ont eu que couverture, comme il a été dit depuis l'arrê de la guerre. Les grands, ainsi qu'au projectiles creux peuvent être mis dans

petites dimensions) ont été faits à l'aide de l'antenne avec portée métallique placée sur et dans le tableau. Il est bien entendu que cela n'exclut en aucune façon tout autre mouillage. L'objet creux dans lesquels on aurait placé des lanternes à portée métallique posées sur et dans le tableau. Car le procédé a certainement été employé des militaires de faire dans l'art du fonds, ce n'est qu'un artifice d'évasion connu de tout homme du métier et que les experts, ont eu l'heureuse idée de signaler comme une nouveauté dans le brevet Bouchet, quant à lui, n'avait songé qu'à la portée équilibrée

Il résulte de la manière de voir des experts que la lanterne à portée métallique serait une nouveauté malgré Baignes, Rosenthal, car si elle ne connaît pas qui est un résultat industriel nouveau, le bouton ne serait pas ce résultat puisque il existait avant Bouchet.

Faire un moyeuvre en sable sur une tige de fer quelconque qui devient alors la lanterne, ne serait pas une nouveauté si nous étatissions que cela a été pratiqué. Il est donc important de

chercher à se procurer des attestations en ce sens.

-- Je vous envoie à ce sujet un croquis pour vous servir d'indication. Il est bien entendu que le tringle de fer peut varier de forme, être creuse ou non.

Bien à vous.

Ad.